



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Le 22 janvier 2023

Succès local du financement participatif pour l'extension du réseau de chaleur de Bellevue Chantenay

200 000 euros ont été levés en seulement 16 jours pour l'extension du réseau de chaleur de Bellevue Chantenay grâce à la participation de 101 habitants de Nantes Métropole, témoignant d'un beau succès 100 % local.

Associer les habitants à la production d'énergie verte sur leur territoire

La campagne de financement participatif, en prêt rémunéré, dédiée au projet d'extension du réseau de chaleur Bellevue Chantenay a été clôturée avec succès sur la plateforme de Lendosphere. Au total 200 000 € ont été investis - entre le 4 et le 20 décembre 2023 - par 101 prêteurs, tous résidant dans la Métropole nantaise. Les investisseurs ont prêté en moyenne 2 197 €, avec des montants unitaires compris entre 50 € et 10 000 € (le montant maximum pour cette campagne). L'objectif était de favoriser le recours à une épargne en circuit court et de permettre des retombées économiques directes pour les habitants du territoire qui veulent participer à la transition énergétique.

Pour Pierre M., investisseur dans le projet d'extension du réseau de chaleur : *« En tant que Nantais soucieux de son environnement, ce projet de chauffage urbain écologique m'a convaincu. La plateforme de financement est sûre et je suis convaincu par l'utilité du projet et par la réussite de ce financement. »*

À propos du réseau de chaleur

Dans le cadre de ses actions en faveur de la transition énergétique et écologique, la Métropole de Nantes rénove et étend son réseau de chaleur Bellevue Chantenay.

Le chantier de rénovation et d'extension du réseau de chaleur Bellevue Chantenay, géré par la société Cléa (filiale de Dalkia) s'étend sur plus de 7 kilomètres supplémentaires et alimentera d'ici 2043 l'équivalent de 14 000 logements sur l'ensemble du réseau.

Cette extension sera alimentée par les deux chaufferies gaz et bois existantes. Un nouvel équipement est prévu d'être ajouté à la chaufferie biomasse située dans le quartier de Chantenay pour améliorer sa valorisation énergétique, diminuant ainsi l'impact carbone des abonnés historiques et nouvellement raccordés, tout en permettant une meilleure maîtrise des coûts de l'énergie. L'alimentation du réseau sera fournie à 84 % par des énergies renouvelables et de récupération dont une grande partie issue du bois énergie. Ce projet permettra d'éviter l'équivalent de 6 200 tonnes par an de CO₂ sur le périmètre de l'extension.

La date prévisionnelle de fin des travaux en chaufferie est prévue pour décembre 2024. Les travaux d'extension s'étaleront ensuite jusqu'à 2028, date de la connexion au réseau centre Loire.

Les modalités d'investissement restent en ligne sur : www.lendosphere.com/belleveue-chantenay



*Cette campagne de financement participatif a reçu le label
« Financement Participatif pour la croissance verte ».*

Contacts presse

Pour Lendosphere :

Virginie Hourdin-Brémond, Responsable communication
06 12 54 51 45 / virginie.hourdin-bremond@lendosphere.com

À propos de Lendosphere

Lendosphere est la première plateforme de financement participatif en prêts et en equity dédiée à des projets de transition écologique. Depuis son lancement en décembre 2014, plus de 255 millions d'euros ont déjà été investis, par les 30 000 membres de sa communauté, sur plus de 515 projets d'énergie renouvelable qui ont permis d'éviter l'émission de 2 millions de tonnes de CO₂ par an en cumulé. Lendosphere est agréée Prestataire de Services de Financement Participatif par l'AMF.

Plus d'informations sur : www.lendosphere.com

Suivez-nous sur : [Facebook](#), [X](#), [LinkedIn](#)

Lendosphere recommande aux épargnants d'appliquer des règles de vigilance avant tout investissement. L'investissement dans des projets comporte un risque d'illiquidité et un risque opérationnel du projet pouvant entraîner une rentabilité moindre que prévue et un risque pouvant aller jusqu'à la perte totale ou partielle du montant investi et au non-paiement des intérêts. Plus le taux est élevé, plus le risque de perte en capital ou d'impayé des intérêts est important. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. N'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas parfaitement.